



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SERVICE DE CONTROLE BUDGETAIRE ET COMPTABLE MINISTERIEL

AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ET DE LA MINISTRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

SERVICE DE CONTROLE BUDGETAIRE
ET COMPTABLE MINISTERIEL
Réf. : 322 CNOUS


Paris, le 25 août 2021

BORDEREAU D'ENVOI

à

Madame Charlotte LECA
Directrice générale déléguée du CNOUS

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<p><u>Objet</u>: Projet de protocole d'accord transactionnel avec la société INCS établi après avis du Comité consultatif national de règlement amiable des litiges en marchés publics.</p> <p>Réf : votre saisine du 24 août 2021</p>	1	<p>Avis favorable sur le projet d'accord transactionnel qui prévoit une indemnisation de la société INCS à hauteur de 180 000 € au titre du préjudice subi pendant l'année 2019 et le premier semestre 2020 pour la réalisation des prestations du marché dont elle était titulaire.</p>

 Le contrôleur budgétaire et comptable ministériel

Eric PREISS
Contrôleur Général



Copie : Agent comptable du CNOUS

Affaire suivie par Christophe VILLEGAS
Tél : 01.55.55.89.12
Mél : christophe.villegas@education.gouv.fr
Adresse : Hôtel de Boncourt 21 rue Descartes 75 005 Paris